



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-75106>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-75106**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : GIP Resah

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : LOCATION ET MAINTENANCE DE DISTRIBUTEURS DE COMPLEMENTS NUTRITIONNELS ORAUX ET D'EAUX GELIFIEES

Description : LOCATION ET MAINTENANCE DE DISTRIBUTEURS DE COMPLEMENTS NUTRITIONNELS ORAUX ET D'EAUX GELIFIEES

Identifiant de la procédure : 1aa62584-469b-4fb6-a5cc-c77b7b6886fc

Identifiant interne : 2025-R036-000-000

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : La présente consultation est passée selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code. L'accord-cadre est mono-attributaire et, conformément à l'article R.2162-3 du Code, il est exécuté par l'émission de bons de commandes. L'accord-cadre est conclu sans minimum en quantité et en valeur et avec un maximum en valeur 48 000 000 HT euros pour la durée théorique totale de l'accord-cadre (soit 4 ans) conformément aux articles R. 2162-1 à R. 2162-6 et R. 2162-13 à R. 2162-14 du Code. Ce montant constitue, au niveau de l'accord-cadre, l'engagement contractuel maximum du Titulaire pour l'application des dispositions du 2° de l'article R. 2162-4 du code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 15882000 Produits diététiques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 51542200 Services d'installation de machines de traitement des boissons

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 50324200 Services de maintenance préventive

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 50000000 Services de réparation et d'entretien

2.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires : Les fournitures sont destinées à tout organisme répondant à la définition de « Bénéficiaire Potentiel », quelle que soit sa localisation géographique en France métropolitaine. Elles peuvent également être destinées à des Bénéficiaires Potentiels dont le siège est situé dans les Départements, région et Collectivités d'Outre-Mer (DROM-COM), à Monaco, à Andorre, en Suisse ou dans les Etats membres de l'Union européenne ou de la zone euro, de l'EEE, en Suisse et au Royaume-Uni, dans le cadre de la mise en oeuvre de la clause de réexamen prévue dans le CCAP.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 12,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 48,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les critères d'attribution sont énumérés au règlement de la consultation. Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement et en libre accès sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics : <https://marches.maximilien.fr/> Afin de pouvoir décompresser et lire les documents mis à disposition par le Resah, les soumissionnaires devront disposer des logiciels permettant de lire les formats suivants : les .doc, .xls., pdf, rtf, et/ou les fichiers compressés au format .zip. Le nommage des documents du candidat ne doit pas comprendre de caractères spéciaux. Il est fortement conseillé aux opérateurs de créer un compte sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics. La création d'un compte permet aux opérateurs de déposer leur dossier, de recevoir les alertes relatives à la modification du DCE, aux rectificatifs, aux demandes de compléments et d'accéder aux questions-réponses. La création d'un compte est simple et gratuite. Les opérateurs sont informés que s'ils ne s'inscrivent pas sur la plateforme avant de télécharger le DCE, ils ne seront pas informés des questions-réponses qui seraient déposées sur la plateforme ni des éventuels rectificatifs publiés sur la plateforme. En cas de difficulté, il est possible de s'adresser au support technique de la plateforme : Support technique de la plateforme : <https://marches.maximilien.fr/> Tél : 01 76 64 74 07 (9h-19h les jours ouvrés) Pour poser ses questions par écrit, un formulaire est disponible sur la plateforme. Aucun DCE ne sera transmis par courrier, fax ou mail, ni remis en main propre.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : LOCATION ET MAINTENANCE DE DISTRIBUTEURS DE COMPLEMENTS NUTRITIONNELS ORAUX ET D'EAUX GELIFIEES

Description : LOCATION ET MAINTENANCE DE DISTRIBUTEURS DE COMPLEMENTS NUTRITIONNELS ORAUX ET D'EAUX GELIFIEES

Identifiant interne : 2025-R036-001-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 15882000 Produits diététiques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 51542200 Services d'installation de machines de traitement des boissons

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50324200 Services de maintenance préventive

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50000000 Services de réparation et d'entretien

Options :

Description des options : L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un (1) an. L'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction du 1er octobre au 30 septembre de chaque année, puis deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction du 1er octobre au 31 mars et 1er avril au 30 septembre de chaque année. La durée totale de l'Accord-cadre, reconductions comprises, ne peut excéder quarante-huit (48) mois).

5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires : Les fournitures sont destinées au RESAH, et à tout organisme répondant à la définition de « Bénéficiaire Potentiel », quelle que soit sa localisation géographique en France métropolitaine. Elles peuvent également être destinées à des Bénéficiaires Potentiels dont le siège est situé dans les Départements, région et Collectivités d'Outre-Mer (DROM-COM), à Monaco, à Andorre, en Suisse ou dans les Etats membres de l'Union européenne ou de la zone euro, de l'EEE, en Suisse et au Royaume-Uni, dans le cadre de la mise en oeuvre de la clause de réexamen prévue dans le CCAP.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/10/2025

Date de fin de durée : 30/09/2026

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 4

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 12,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 48,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Les critères d'attribution sont énumérés au règlement de la consultation. Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement et en libre accès sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics : <https://marches.maximilien.fr/> Afin de pouvoir décompresser et lire les documents mis à disposition par le Resah, les soumissionnaires devront disposer des logiciels permettant de lire les formats suivants : les .doc, .xls., pdf, rtf, et/ou les fichiers compressés au format .zip. Le nommage des documents du candidat ne doit pas comprendre de caractères spéciaux. Il est fortement conseillé aux opérateurs de créer un compte sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics. La création d'un compte permet aux opérateurs de déposer leur dossier, de recevoir les alertes relatives à la modification du DCE, aux rectificatifs, aux demandes de compléments et d'accéder aux questions-réponses. La création d'un compte est simple et gratuite. Les opérateurs sont informés que s'ils ne s'inscrivent pas sur la plateforme avant de télécharger le DCE, ils ne seront pas informés des questions-réponses qui seraient déposées sur la plateforme ni des éventuels rectificatifs publiés sur la plateforme. En cas de difficulté, il est possible de s'adresser au support technique de la plateforme : Support technique de la plateforme : <https://marches.maximilien.fr/> Tél : 01 76 64 74 07 (9h-19h les jours ouvrés) Pour poser ses questions par écrit, un formulaire est disponible sur la plateforme. Aucun DCE ne sera transmis par courrier, fax ou mail, ni remis en main propre.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Objectif social promu : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : 1°. Documents à produire au titre de la candidature Chaque candidat fournit les documents et renseignements indiqués ci-dessous et énoncés dans l'AAPC : (a) Situation propre aux opérateurs économiques 1) une lettre de candidature établie par exemple à partir du formulaire DC1 dûment renseignée par le candidat, comportant notamment une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-6 du Code susvisée et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : (b) Capacités techniques, professionnelles et financières 2) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre sur les trois derniers exercices disponibles ; 3) Une liste des principales prestations effectuées au cours des 3 dernières années sur des prestations similaires ; 4) Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels globaux (dont cadres) du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; Le candidat peut produire ces informations dans le cadre de la déclaration du candidat établie à partir du formulaire DC2 .

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : [https://Marches.maximilien.fr/?page=entreprise.
AccueilEntreprise](https://Marches.maximilien.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.maximilien.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 18/08/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Le financement de l'accord-cadre est assuré sur les fonds propres de chaque Bénéficiaire. Le paiement est effectué conformément aux dispositions des articles R.2192-10 et suivants du Code.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP Resah

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP Resah

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : GIP Resah

Organisation qui traite les offres : GIP Resah

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : GIP Resah

Numéro d'enregistrement : 13000501000025

Adresse postale : 47 RUE DE CHARONNE 47 rue de Charonne

Ville : Paris

Code postal : 75011

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Pôle Restauration

Adresse électronique : restauration@resah.fr

Téléphone : +33 1 55 78 54 54

Adresse internet : <https://www.resah.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Centrale d'achat qui passe des marchés publics ou conclut des accords-cadres de travaux, de fournitures ou de services destinés à d'autres acheteurs

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 Rue de Jouy

Ville : Paris Cedex 04

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Greffe du TA de Paris

Adresse électronique : Greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +33 1 44 59 44 00

Télécopieur : +33 1 44 59 46 46

Rôles de cette organisation :

Prestataire de services de passation de marché

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : df7befeb-6c19-4acf-ae0c-7819ba8a2f1d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 02/07/2025 à 18:41

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/07/2025